Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261005-S05-CC-152-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Mise en ligne le 08/10/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 152/2026
SÉANCE N° 05 DU 05 OCTOBRE 2026

CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES AU SEIN DE LA DIRECTION COMMANDE PUBLIQUE SUITE À UNE RÉORGANISATION

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 29 septembre 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents
Sébastien Destais, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 22), Damien Richard, André Vigouroux, Patrick Péniguel, Olivier Richefou (jusqu'à 20 h 06), Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Antoine Caplan, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthé-Lopez, Guéwen Douesneau, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven, Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie-Er-Rafiqi, Katy Lemoine, Nadège Davoust, Ingrid Walkowiak, Eric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Louise Rebeyrolle-Rozel, Rihaoui Chanfi, Gilles Mézière, Agathe Laigle (jusqu'à 20 h 00), Fabien Guittois (jusqu'à 20 h 00), Stéphanie Hibon-Arthuis, Thomas Brisseau, Julie Charpentier, Tony Echelard, Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau, Patrick Pavard, Sophie Ferrié, David Moussay (jusqu'à 20 h 08), Julien Brocail, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Eric Morand, Eric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde (jusqu'à 20 h 55), Murielle Mouloudj-Millet, Nelly Houssin, Louis Michel (jusqu'à 20 h 36), Olivier Barré, Benjamin Dugué, Sophie Chauvigné (jusqu'à 21 h 00) et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 09).

Étaient absents ou excusés
Jean-René Ladurée, Isabelle Jouault, Manel Bentefrit, Eric Guérin.

Étaient représentés
Gwénaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Valérie Melot-Raynal a donné pouvoir à Fabienne Le Ridou, Christine Nadau a donné pouvoir à Tony Echelard, Marie-Paule Phelippot a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Antoine Serrière a donné pouvoir à Damien Richard, Patrice Morin a donné pouvoir à Antoine Caplan, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Eric Paris, Habib Bousbih a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Michel Neveu a donné pouvoir à Céline Loiseau, Jérôme Fortin a donné pouvoir à Louise Rebeyrolle-Rozel, Samia Soultani-Vigneron a donné pouvoir à Agathe Laigle, David Moussay a donné pouvoir à Vincent Paillard (à partir de 20 h 08), Pierre Besançon a donné pouvoir à Nelly Houssin, Louis Michel a donné pouvoir à Sylvie Ribault (à partir de 20 h 36).

Claire Le Cornec et Sébastien Destais ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 07 octobre 2026.

N° 152/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 OCTOBRE 2026

CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES AU SEIN DE LA DIRECTION COMMANDE PUBLIQUE SUITE À UNE RÉORGANISATION

Rapporteur : Éric Paris

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29, R2313-3 et L2313-1,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment les articles L313-1, L313-4, L332-8,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu la délibération du 14 janvier 2019 n° 016/2019, modifiant le tableau des emplois permanent et créant notamment les emplois concernés par la présente délibération,

Vu la délibération du 28 mars 2022 n° 015/2022, modifiant le tableau des emplois permanent et créant notamment l'emploi concerné par la présente délibération,

Considérant les besoins de la direction mutualisée commande publique de Laval Agglomération,

Après avis de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er
Le tableau des emplois permanents est modifié au 1er novembre 2026 afin d'intégrer les évolutions de postes au sein de la Direction Commande publique, de la manière suivante :

Libellé du poste	Quotité	Cadre d'emploi	Cat	Filière	Observations
Responsable de service (CCPL2101426)	35h	Attaché territorial	A	Administrative	Suppression du poste Mutualisé Ville 58% - Agglo 42%
Directeur Commande publique (à créer)	35h	Attaché territorial	A	Administrative	Création du poste Mutualisé Ville 58% - Agglo 42%

Libellé du poste	Quotité	Cadre d'emploi	Cat	Filière	Observations
Gestionnaire (CCPL2101427)	35h	Rédacteur territorial	B	Administrative	Suppression du poste Mutualisé Ville 58% - Agglo 42%
Gestionnaire (CCPL2101428)	35h	Rédacteur territorial	B	Administrative	Suppression du poste Mutualisé Ville 58% - Agglo 42%
Gestionnaire (CCPL2203007)	35h	Rédacteur territorial	B	Administrative	Suppression du poste Mutualisé Ville 58% - Agglo 42%
Responsable de pôle Contrats et marchés publics (à créer)	35h	Rédacteur territorial	B	Administrative	Création du poste Mutualisé Ville 58% - Agglo 42%
Responsable de pôle Achats (à créer)	35h	Rédacteur territorial	B	Administrative	Création du poste Mutualisé Ville 58% - Agglo 42%
Responsable de pôle Moyens généraux (à créer)	35h	Rédacteur territorial	B	Administrative	Création du poste Mutualisé Ville 58% - Agglo 42%

Article 2
Les crédits nécessaires sont inscrits, chaque année, au budget primitif et font l'objet, le cas échéant, de décision modificative.

Article 3
Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 4
Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, deux conseillers communautaires s’étant abstenus (Gilles Mézière et Stéphanie Hibon-Arthuis).

Le Président,

Florian Bercault